



TOUS EN GREVE LE VENDREDI 9 FEVRIER

Retrait du projet de carte scolaire DASEN-Ministre !

**Rassemblement 8h45 devant la DSDEN de Créteil
et Manifestation au ministère à 14h30 M°Solférino**

L'Assemblée départementale, qui a réuni 250 collègues le mercredi 24 janvier, a soutenu à l'unanimité la décision du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU et de la CGT-Educ'action de ne pas siéger au CTSD du 1^{er} février, entraînant automatiquement son report faute de quorum. Elle a aussi décidé d'appeler à la grève le 9 février, date déjà prévue par l'administration pour un second CTSD « de repli ».

C'est un très gros mouvement de grève qui s'annonce, le plus important depuis de nombreuses années sur la carte scolaire.

De tout le département nous remontent des informations selon lesquelles de très nombreuses écoles seront fermées, ou majoritairement en grève. Rappelons que les collègues ont jusqu'à mardi minuit pour faire remonter leurs intentions de grève à leur IEN.

Que l'on soit en éducation prioritaire ou zone banale, en maternelle comme en élémentaire, à la lecture des mesures prévues par la DASEN c'est partout l'incompréhension et la colère qui dominent :

- **180 fermetures de classes prévues, dont 102 en maternelle** qui subit une saignée sans précédent, alors que la dotation du département est de 176 postes.
- **Suppression de la totalité des postes PDMQDC** (plus de maîtres que de classes).
- **Remise en cause du cadre départemental des décharges de direction** pour tous les directeurs en zone banale (et la remise en cause de la comptabilisation des postes de regroupement d'adaptation dans le calcul de toutes les décharges REP, REP+ et banale)
- **Fusion des postes ZIL et BD** et leur transformation en postes de remplaçants devant intervenir sur un large zone d'1/5^{ème} du département avec une gestion exclusivement par la DSDEN.
- **Projet de suppression des groupes de travail de la phase d'ajustement du mouvement** et de la possibilité pour les élus du personnel d'exercer un véritable contrôle.
- **Généralisation des duos d'EFS** (stagiaires en alternance sur une classe)

Cette coupe drastique découle de la décision du ministre Blanquer de mettre en oeuvre le dispositif « CP-CE1 100% réussite » en éducation prioritaire, à **postes quasiment constants au niveau national.**

C'est la maternelle qui paie le plus lourd tribut, mettant en péril à terme son existence même. Au vu de cette carte scolaire, on ne peut que s'inquiéter du contenu des « Assises de la maternelle » prévues au mois de mars, quand on entend la volonté réaffirmée par le ministre de généraliser les « CE1 à 12 » en REP à la rentrée 2019 alors que ce même gouvernement réaffirme simultanément sa volonté de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la fonction publique d'état !

A cela s'ajoute l'attitude inacceptable de la DASEN, annonçant à certains journalistes que 7 postes PDMQDC hors REP seraient maintenus, à d'autres que les zones de remplacement ne seraient plus au nombre de 5 mais de 10, méprisant totalement les représentants des personnels et les instances.

Le 9 février, nous réaffirmerons tous ensemble que nous exigeons le retrait de ce projet de carte scolaire (annulation des fermetures, maintien intégral du cadre départemental des décharges pour les directions d'écoles, maintien des ZIL gérés par les secrétaires de circonscription, ...), et l'ouverture immédiate de véritables négociations sur la base des exigences des écoles :

- **Des taux d'encadrement satisfaisants dans toutes les écoles du département et sur tous les niveaux** : 25 par classe en maternelle et élémentaire en zone banale, 20 en maternelle et élémentaire en REP et 15 pour les PS et TPS.
- **L'augmentation des décharges de direction et le maintien et le renouvellement de tous les postes d'aide administrative dans les écoles** ; aucun licenciement !
- **Le maintien de l'intégralité des postes de PDMQDC**
- **Le rétablissement des postes d'enseignants spécialisés, notamment des maîtres E et G** permettant aux élèves de bénéficier de l'aide spécialisée adaptée à leurs difficultés et la création de places en classes, structures ou établissements spécialisés afin de répondre aux notifications prononcées par la MDPH et le départ en stage CAPPEI à hauteur des besoins et dans toutes les options.
- **Le recrutement immédiat d'AVS** ; pour la transformation des contrats précaires en postes statutaires de la Fonction publique, avec une formation, rémunérés sur la base des grilles indiciaires de la FP et sans temps partiel imposé, permettant le respect des notifications de la MDPH. Les conditions de scolarisation et d'inclusion doivent respecter le droit de tout enfant à une scolarité adaptée à son état de santé.
- **Le retrait du projet de l'Inspectrice d'Académie de supprimer les groupes de travail** de la phase d'ajustement du mouvement dans lesquels les affectations se faisaient en présence et sous le contrôle des délégués du personnel
- **Le même rythme de 4 jours pour tous sur 36 semaines à la rentrée prochaine dans le département**, y compris à Vincennes et Maisons-Alfort, ce qui correspond aux demandes de la **quasi-totalité de leurs Conseils d'écoles**.
- **La demande au ministère d'une dotation exceptionnelle en postes**, au-delà des 176 prévus cette année, pour atteindre tous ces objectifs.

De Fresnes à Villiers, d'Ivry à Santeny, en zone banale ou en éducation prioritaire, en maternelle comme en élémentaire, adjoints, directeurs ou remplaçants...

Tous concernés ! Tous en grève Vendredi 9 février !

Partout, dans chaque école, établissons les revendications précises et mandatons nos représentants pour l'assemblée départementale de grève.

Organisons des assemblées pour informer les parents des conséquences concrètes pour leurs enfants de cette carte scolaire : "Aidez-nous à sauver l'école de vos enfants !"

Programme de la journée :

8h45 : rassemblement devant l'IA et prise de parole des élus qui siégeront au CTSD

9h45 : départ en cortège vers la Préfecture de Créteil (une audience a été demandée)

11h00 : Assemblée Départementale de grève à la Maison départementale des syndicats de Créteil. Nous invitons l'ensemble des écoles du département à y mandater au moins un délégué pour qu'elle soit représentée (chacun portera les revendications de son école). Les élus CTSD ainsi que les membres de la délégation à la Préfecture y rendront compte des réponses que nous aurons obtenues.

14h30 : manifestation Métro Solférino à Paris, pour aller vers le ministère de l'Education nationale (une audience a été demandée).